# **Association Libre en Communs**



Assemblée Générale Ordinaire Procès-verbal du 3 juin 2023

# Ordre du jour

- présentation du rapport moral ;
- présentation du rapport financier ;
- présentation d'une modification de l'article XV des statuts sur l'attribution de l'actif de l'association en cas de dissolution ;
- présentation des candidatures pour l'élection des membres du Conseil d'administration ;
- scrutin sur les précédents points ;
- · discussion sur le soutien au projet Mathesis.

# **Quorum (membres présents)**

Les membres de Libre en Communs se sont réunis en assemblée générale à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, présidés par Julian Barathieu, président de l'association l'ayant convoquée conformément aux statuts.

### Sont présents :

- Julian Barathieu;
- Adrien Bourmault;
- Jean Sirmai;
- Christian Momon;
- Cyril Louarn ;
- Laurent Poujoulat;
- Jérôme Lacheheb;
- Nicolas-Alexandre Lacheheb;
- Arthur Menges ;
- Claudia Ma;
- David Lecompte;
- Gildas Ngare ;
- Josselin Lefebvre ;
- Denis Carikli.

Suivent l'assemblée par les moyens de l'audioconférence : Odile Bénassy, Christian Delage, Jérôme Bardot et Estelle Perez.

Le scrutin se déroule à la fois en ligne et sur place.

## Votent sur place (11 voix) :

- Cyril Louarn ;
- Laurent Poujoulat;
- Jérôme Lacheheb;
- Nicolas-Alexandre Lacheheb;
- Arthur Menges ;
- Claudia Ma;
- David Lecompte;
- Gildas Ngare ;
- Josselin Lefebvre ;
- Denis Carikli.

Votent en ligne (15 voix):

- Adam Abrassart;
- Andreas Artz Eliab ;
- Julian Barathieu;
- · Odile Bénassy;
- Véronique Bonnet ;
- Adrien Bourmault;
- Nicolas Guillet-L'Hermite;
- Cédric Marie ;
- Christian Momon;
- Éric Neyer ;
- Estelle Perez ;
- Samy Richard;
- · Louis Rouillé;
- Jean Sirmai ;
- · Daniel Zavan.

Les procurations suivantes ont été transmises conformément aux consignes indiquées par le Président lors de la convocation :

• Marie-Tess Ma donne pouvoir à Claudia Ma.

L'association comptant 43 membres en capacité de voter, le quorum est atteint par 58 % et les débats peuvent se dérouler valablement.

# **Délibérations**

Le Conseil d'administration de Libre en Communs ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 14h40, après une courte introduction (minute diversité, rappel sur les photos).

Les membres de Libre en Communs, après débat sur chacun des points, procèdent aux délibérations suivantes.

### Présentation du rapport moral

- Le rapport moral a été mis à disposition des membres le 26 mai 2023, et est fourni avec le présent document.
- Jean Sirmai, secrétaire de Libre en Communs, présente la partie vie associative du rapport.
- Adrien Bourmault présente la partie Commission infrastructure, puis Commission Chalec.
- Christian Momon présente la partie Commission communication.
- Jérôme Lacheheb présente la partie Commission mécénat.
  - Une question est posée sur la raison d'un montant de 10 k€ à collecter par la Commission mécénat. Il est répondu que c'est un objectif à viser et pas un montant immuable à atteindre.
- Adrien Bourmault présente la partie Projets internes.

### Adopté à la majorité simple

Sur place :

Votants: 11
 Pour: 11
 Contre: 0
 Abstention: 0

En ligne:

Votants: 15
 Pour: 14
 Contre: 0
 Abstention: 1

Total:

Votants: 26
 Pour: 25
 Contre: 0
 Abstention: 1

## Présentation du rapport financier

- · Le rapport financier a été mis à disposition des membres le 26 mai 2023, et est fourni avec le présent document.
- Adrien Bourmault, trésorier de Libre en Communs, présente le rapport financier.

### Adopté à la majorité simple

Sur place:

Votants: 11Pour: 9Contre: 0Abstention: 2

En ligne:

Votants: 15Pour: 14Contre: 0Abstention: 1

Total:

Votants: 26
 Pour: 23
 Contre: 0
 Abstention: 3

# Présentation d'une modification de l'article XV des statuts sur l'attribution de l'actif de l'association en cas de dissolution

 La modification des statuts est présentée durant le rapport moral, lors de la partie Vie associative, en évoquant le sujet du statut d'interêt général.

# Adopté à la majorité simple

Sur place :

Votants: 11Pour: 10Contre: 0Abstention: 1

En ligne :

Votants: 15
 Pour: 14
 Contre: 0
 Abstention: 1

Total:

Votants: 26
 Pour: 24
 Contre: 0
 Abstention: 2

### Présentation des candidatures pour l'élection des membres du Conseil d'administration

- Toutes les candidates et tous les candidats se présentent tour à tour dans l'ordre alphabétique :
  - Julian Barathieu;
  - Adrien Bourmault;
  - Cyrille Louarn;
  - o Claudia Ma;
  - Christian Momon;
  - o Jean Sirmai.

### Sont élus : Julian Barathieu, Adrien Bourmault, Cyrille Louarn, Claudia Ma, Christian Momon, Jean Sirmai.

### Sur place:

• Votants: 11

Julian Barathieu: 10
Adrien Bourmault: 11
Cyrille Louarn: 11
Claudia Ma: 11
Christian Momon: 11
Jean Sirmai: 10

### En ligne:

Votants: 15

Julian Barathieu: 12
Adrien Bourmault: 14
Cyrille Louarn: 11
Claudia Ma: 13
Christian Momon: 14
Jean Sirmai: 14

#### Total:

Votants : 26

Julian Barathieu: 22
Adrien Bourmault: 25
Cyrille Louarn: 22
Claudia Ma: 24
Christian Momon: 25
Jean Sirmai: 24

### Discussion sur le soutien au projet Mathesis

- · Adrien Bourmault lit le courriel adressé au Conseil d'administration de Samy Richard proposant le projet Mathésis.
- La discussion s'ouvre avec les membres sur place.
  - Les enjeux du projet sont multiples. Le débat s'oriente sur la comparaison projet externe et projet interne.
  - o Plusieurs possibilités pour ce projet :
    - projet externe avec prestation de service, simple comptablement;
    - projet interne avec prestation de service impliquant une représentation juridique, ce qui est simple comptablement;
    - projet interne avec salariat, ce qui est compliqué comptablement... sauf pour nous! Libre en Communs est membre du Chèque-emploi associatif.
  - Comment faire adopter ce projet ?
    - Partenariats avec des labos, écoles, etc. envisagés. Cela comptera pour obtenir des subventions.
  - Comment ce projet se positionne-t-il par rapport à arXiv ? (<a href="https://arxiv.org">https://arxiv.org</a>)
    - arXiv est libre (licence MIT)
  - L'Union européenne veut agir pour ce sujet, profiter du mouvement serait un tremplin.
  - Qui pour financer ?
    - Bien choisir les acteurs qui vont financer, pour la crédibilité et l'éthique de Libre en Communs
      - Travail à réaliser avec la commission mécénat.
    - Fondation pour le progrès de l'Homme, à envisager.

## N'a pas donné lieu à vote.

De tout ceci, il est dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, le 6 juin 2023

### Signature (numérique)

Claudia Ma, secrétaire adjointe

